

PROJET EDUCATIF 2007-2008

Centre de loisirs de la planèze, Les p'tits Loups.

ORGANISATEUR

Association loi 1901, **Planèze Animation.**

Composition du bureau (Octobre 2006) :

Président :	Jean-Louis Magot
Vice présidents :	André Portal
Trésorière :	Cécile Bregiroux
Trésorière adjointe :	Mme Thieulon
Secrétaire :	Josette Ramadier
Secrétaire adjoint :	Roger Meyrial Lagrange

Commission Loisirs : Aurélie Aubert,

OBJECTIFS EDUCATIFS

- Sensibiliser l'enfant à la vie en collectivités.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins de chaque âge.
- Permettre aux jeunes de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance, stimuler sa créativité par des pratiques variées.
- Renforcer la solidarité et les liens intergénérationnels.

LES MOYENS

- Les Moyens matériels :
Le centre aura lieu dans les écoles des communes de la communauté de communes de la Planèze.
En été Ussel sera privilégiés, de part sa situation géographique et ses équipements de loisirs. De plus Ussel est le siège social de la communauté de communes de la Planèze.
Durant les autres vacances scolaire, le centre tournera sur Coltines, Andelat, Talizat et Valuèjols.
- Les Moyens financiers :
Outre la participation des parents le centre bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la communauté de communes de la Planèze.
De plus le centre perçoit la prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiale, de la Mutualité Sociale Agricole et du Conseil Général du Cantal.

Pour certaines activités spécifiques le Contrat éducatif local pourra aider à la mise en œuvre.

- les Moyens humain :

Le directeur du centre de loisirs sera mis à disposition par la communauté de communes de la Planèze. Il sera chargé du recrutement des animateurs.

La commission loisirs actualisera ses objectifs éducatifs en fonction du bilan du centre et des besoins.

LE FONCTIONNEMENT

L'association souhaite que le centre de loisirs ouvre ses portes pendant :

- Une semaine à la journée complète en Février.
 - Une semaine à la journée complète à Pâques.
 - 7 à 8 semaines, selon le calendrier en été.
 - Une semaine à la journée complète à la Toussaint.
 - Après un échec pendant les vacances de Noël, l'association décide de ne pas ouvrir le centre à cette période.
-
- Horaires du centre :
7h30-18h00. Le bus arrivera à 9h00 et repartira à 17h00 vers les communes.